



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 6721

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le problème de l'attribution de l'aide médicale Etat qui actuellement est attribuée à partir d'une simple déclaration sur l'honneur et à l'origine de nombreux abus. Afin d'en limiter la portée, il lui demande quelles solutions il entend mettre en oeuvre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6721

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4256

Question retirée le : 25 novembre 2002 (Fin de mandat)